

BAC +3
titre
professionnel
niveau II

Une formation, un métier

Cette formation conduit à une qualification professionnelle dans l'accompagnement de l'organisation d'un système Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE) au sein d'une entreprise, l'animation et le management, la participation au contrôle de la conformité des normes mises en place, la gestion de projet. Le responsable QHSE sera le correspondant privilégié des acteurs de la démarche (consultants externes, salariés, organismes de contrôle et de certification...).

Objectifs professionnels

- . Maîtriser les référentiels ISO
- . Appréhender le cadre réglementaire
- . Rédiger, gérer et améliorer les documents
- . Mettre en place et suivre les indicateurs de mesure d'efficacité des actions
- . Participer à la maîtrise des coûts
- . Accompagner le personnel
- . Piloter les plans d'action et animer des actions de communication et de formation
- . Réaliser des audits internes
- . Analyser les accidents, les dangers, les risques
- . Maîtriser la gestion de l'air, de l'eau, des déchets
- . Coordonner l'action des différents intervenants au sein de l'entreprise

Débouchés

- . Manager, coordinateur, responsable, consultant indépendant Qualité Hygiène Sécurité Environnement
- . animateur Qualité Hygiène Sécurité Environnement
- . Auditeur Qualité Hygiène Sécurité Environnement

Validation

- . Titre certifié par l'Etat niveau II (bac +3) « Responsable des systèmes Qualité Hygiène Sécurité Environnement » (inscrit au RNCP : arrêté du 16 avril 2014 publié au Journal Officiel du 3 juillet 2014) en partenariat avec Sully Formation
- . Formation Sauveteur secouriste du travail (SST)
- . Certificat d'auditeur interne
- . Certificat de formateur

CANDIDATURE

1. Pré-inscription :

De janvier à décembre sur www.instic.fr

2. Entretien individuel de motivation :

Il vise à cerner la motivation et à valider les pré-requis pour la formation choisie et pour l'alternance.

3. Pour les candidats au contrat de professionnalisation :

Le candidat, admissible après l'entretien de motivation, doit signer un contrat de professionnalisation s'il a choisi de suivre la formation en alternance.

PUBLIC

- . Etudiant(e)s de niveau ou titulaires d'un bac +2 dans le domaine tertiaire ou industriel.
- . Salarié(e)s d'entreprise justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine, de 3 ans minimum.

12 mois
en
alternance

Responsable des systèmes QHSE

Programme de formation

formation :
17 semaines

Management de la qualité

- . Démarche qualité (ISO 9001, certifications, Qualité Totale...)
- . Processus gestion (compte de résultat, SPC, statistiques...)
- . Approche client (CMR, enquête de satisfaction, marketing...)
- . Droit (contrat, institutions...)
- . Processus management des ressources humaines
 - . Informatique

Hygiène, sécurité

- . Hygiène, sécurité et risques (ISO 45001, MASE, analyse de poste...)
- . Conduite et gestion de projets (résolution de problèmes, 5M...)

Management de l'environnement

- . Environnement (ISO 14001, réglementation, analyse eau, air et sol...)
- . RSE (ISO 26000, développement durable...)

Audit interne

- . Entraînement à l'audit de systèmes QSE

Animation, communication

- . Animation, groupe de travail
- . Formation de formateur
- . Communication et développement personnel
- . Technique de recherche d'emploi
- . Rédaction d'un dossier de synthèse
- . Soutenance orale devant un jury de professionnels

Organisation et statut durant la formation

En alternance

- . En contrat de professionnalisation (un an) ou en stage alterné (6 mois max.)
- . Rythme : 75% du temps en entreprise. Les périodes en entreprise et à l'école sont organisées en semaines complètes et se succèdent pour constituer des phases pédagogiques.
- . Possibilité de suivre la formation dans le cadre du CPF, du CIF, d'un CSP ou d'une VAE.

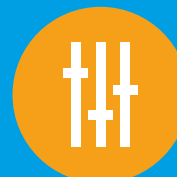
Le contrat de professionnalisation

Avantages du contrat avec INSTIC

- . Les frais de formation sont pris en charge par l'entreprise avec le concours de l'OPCA.
- . INSTIC assure la mise en place du contrat avec l'entreprise.
- . INSTIC organise et gère le montage administratif du dossier.
- . INSTIC réalise un suivi pédagogique.



Suivi individualisé :
classe de 14 élèves
maximum.



Possibilité de
personnalisation du
parcours.



Formation éligible au
financement **Compte
Personnel de Formation.**